

Titre Professionnel Responsable de Rayon en contrat d'apprentissage

Objectifs

- → Développer l'efficacité commerciale dans un environnement omnicanal
- → Animer l'équipe d'un espace de vente

Prérequis

Niveau 3 CAP BEP

Durée de la formation

→ 12 à 18 mois

Modalité et délais d'accès

Modalités : Contrat d'apprentissage

Délais : Aucun recrutement en cours pour cette formation d'ici mars 2022.

Coût

→ Formation prise en charge au coût contrat OPCO publié sur : https://www.francecompetences.fr dans le cadre de contrats en alternance

Diplôme

Titre professionnel Responsable de Rayon de niveau 4 (Bac) délivré par le Ministère du Travail et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnels (RNCP) n° 13011

Public

Demandeurs d'emploi, salariés

Contenu

DEVELOPPER L'EFFICACITE COMMERCIALE DANS UN ENVIRONNEMENT OMNICANAL

- Gérer l'approvisionnement de l'espace de vente
- Réaliser le marchandisage
- Développer les ventes en prenant en compte le parcours d'achat du client

ANIMER L'EQUIPE D'UN ESPACE DE VENTE

- Analyser les objectifs commerciaux, les indicateurs de performances de l'espace de vente et proposer des ajustements à sa hiérarchie
- Organiser l'activité de l'équipe et s'assurer de la réalisation des différentes tâches attribuées
- Contribuer à l'intégration de nouveaux membres de l'équipe et à la formation de l'équipe

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance des apprentissages, entre le centre de formation, et l'entreprise formatrice. Pour donner du sens aux apprentissages, l'alliance entre apports théoriques et applications pratiques est systématiquement recherchée. L'équipe pédagogique -constituée pour partie de professionnels reconnus dans leur métier -propose des situations d'apprentissages concrètes, variées et professionnalisantes

Modalités d'évaluations

Les compétences des candidats pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury habilité par la DEETS. Pour cela, les membres du jury s'appuient sur : une mise en situation professionnelle, un entretien technique permettant d'aborder des thématiques en lien avec la mise en situation professionnelle, un questionnement à partir de production ,les résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF), un entretien final permettant d'échanger sur le dossier professionnel. Le titre professionnel s'obtient par la validation de chaque CCP. En cas de validation partielle du titre professionnel, les candidats ont la



possibilité de se présenter de nouveau à une session d'examen pour valider le ou les CCP

manquants, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel.

Accessible aux personnes en situation de handicap

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.

Evaluations et modalités d'obtention du diplôme ou titre

Les compétences des candidats pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury sur :

- La mise en situation professionnelle écrite : à partir d'informations et de consignes, le candidat traite différents dossiers et produit les documents nécessaires, dans le respect des délais et des procédures.
- ✓ Les résultats des évaluations passées en Cours de formation.
- ✓ L'entretien technique avec le jury qui permet au candidat de présenter ses travaux et d'argumenter ses choix relatifs à la mise en situation.

Si les candidats obtiennent seulement un ou plusieurs Certificats de Compétences Professionnelles, ils ont la possibilité de se représenter au(x) CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel. En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, les candidats peuvent, après accord du jury, repasser l'examen 3 fois dans un délai d'un an maximum à compter de la date de la première épreuve et dans la limite de la date de validité du Titre professionnel.

Dans le cadre de la validation par CCP, le candidat est évalué sur la base des éléments suivants : une épreuve de synthèse et la présentation d'un Dossier Professionnel.

Après obtention de tous les CCP, le jury conduit un entretien avec le candidat pour l'obtention du Titre complet.

Absence d'équivalences et de passerelles sur cette formation

Indicateurs

Taux de satisfaction : absence de données de références Taux de satisfaction : absence de données de références

Les indicateurs de résultats cités à l'article L.6111-8 Du code du travail sont disponibles sur

https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

Débouchés

<u>Emplois</u>: Adjoint de rayon, Second de rayon, Adjoint responsable de magasin, Responsable de rayon, Chef de rayon, Manager de rayon, Animateur de rayon

<u>Entreprises</u> : Grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées, Boutiques, Négoces interentreprises

<u>Suite de parcours</u> : Titre Professionnel Manager d'Unité Marchande de niveau 5 Tout diplôme ou titre de niveau 5 (Bac+2) dans les univers du commerce

Handicap et Accessibilité

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.

Contacts

① 02 62 666 683 - contact@axeressourceformation.fr